

House of Entrepreneurship

Au service des créateurs d'entreprises et des dirigeants établis

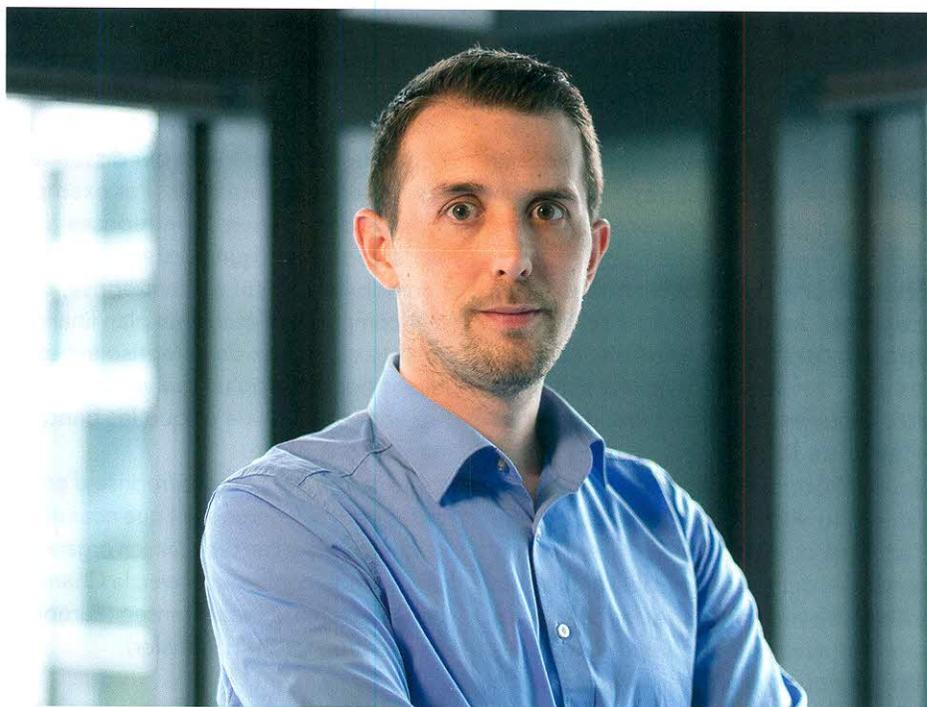
Avec l'ambition avouée d'évoluer vers un grand guichet unique national dédié à l'entrepreneuriat, en fédérant, à terme, l'ensemble des partenaires clés au Luxembourg en un lieu unique, la House of Entrepreneurship fêtera tout prochainement sa première année d'existence. Bilan et projets en cours avec son CEO, Tom Baumert.

Que retenir-vous de cette première année ?

Sur pratiquement 12 mois d'existence, nos statistiques montrent nettement que nous avons un nombre beaucoup plus important de clients que lorsque nous fonctionnions en tant qu'Espace Entreprises, qui était un guichet fermé, uniquement sur rendez-vous. La House of Entrepreneurship est un espace ouvert fonctionnant de 8h30 à 18h, avec et sans rendez-vous. Depuis la création, nous enregistrons, par jour, une moyenne de 65 appels téléphoniques, 28 clients sur place et 39 e-mails. Afin d'affiner nos statistiques, nous avons interrogé un panel de 200 clients qui ont fait appel à nos services. Sur cette base, nous avons pu constater que nous avons affaire à une majorité d'hommes (61 %), de résidents (2/3) et de futurs entrepreneurs (2/3). Les secteurs les plus représentés sont les professions artisanales (4), les professions à caractère intellectuel dites « non visées » (3), les professions libérales (2) et les professions commerciales (1). Le choix de la langue de réponse est principalement le français (62 %) suivi par l'anglais (18 %) et le luxembourgeois (17 %).

Quelle valeur ajoutée la House of Entrepreneurship apporte-t-elle aux porteurs de projets ?

Notre mission première est de proposer une offre consolidée de services aux futurs créateurs d'entreprises et aux dirigeants établis. Ici, ils trouvent conseil et assistance auprès du personnel expérimenté du one-stop shop, mais aussi auprès de nos



Tom Baumert, CEO, House of Entrepreneurship.

partenaires sur site, présents le mardi⁽¹⁾. Aussi, des représentants de la Chambre des Métiers et du ministère de l'Economie sont disposés à accueillir les visiteurs régulièrement en matinée (du mardi au vendredi et chaque jour respectivement) ; les intéressés peuvent ainsi rencontrer tous les interlocuteurs clés sur un seul site. Un de nos challenges est de réunir sous le même toit un maximum d'acteurs qui interviennent dans la chaîne de valeur de l'entrepreneuriat afin d'apporter à nos clients une réelle valeur ajoutée. Cela demande encore quelques efforts. A l'heure actuelle, nous travaillons avec 15 partenaires.

Que proposez-vous aux entrepreneurs établis ?

Sur ce point, même si nous offrons déjà des services à leur intention, nous sommes conscients que la palette doit être étendue, nos statistiques montrant que 30 % de nos clients sont des entrepreneurs aguerris. Ces derniers attendent donc d'autres réponses qu'un processus normalisé. Ils ont des questions très spécifiques (internationalisation de leurs activités, constructions immobilières, aides étatiques, subsides...), lesquelles demandent aussi des compétences très poussées de notre côté. Nous devons trouver le bon équilibre. Dans le

Suite page 26 ⇨ ...

⇒ ... Suite de la page 24

Notre mission première est de proposer une offre consolidée de services aux futurs créateurs d'entreprises et aux dirigeants établis. Ici, ils trouvent conseil et assistance auprès du personnel expérimenté du one-stop shop, mais aussi auprès de nos partenaires sur site.

but d'aider les dirigeants établis à aborder la transition digitale, nous travaillons en partenariat avec Luxinnovation pour développer son programme *Fit 4 Digital* et introduire ainsi de nouveaux processus TIC dans les entreprises, et plus particulièrement dans les secteurs liés à l'Horeca et à la clc, puisque beaucoup d'entrepreneurs de ces secteurs nous sollicitent régulièrement. Nombre d'hôtels et de restaurants n'ont pas ou peu de présence sur Internet et/ou ne savent pas comment actualiser leurs informations. Notre rôle est de leur montrer que la digitalisation est à leur portée et qu'elle n'est pas toujours aussi onéreuse qu'ils l'imaginent.

Un de vos projets en cours concernerait un centre de prévention des faillites...

C'est exact. Dans sa nouvelle version, le projet de loi sur la réforme des faillites n'a pas pris en compte la création d'un tel centre, comme c'est le cas en France par exemple. Nous estimons donc que c'est à la Chambre de Commerce d'œuvrer en ce sens, comme cela a été fait en Belgique, et nous nous y employons actuellement.

La House of Entrepreneurship a-t-elle également un rôle de promotion du pays à l'étranger ?

D'autres acteurs sont actifs dans ce domaine ; nous envisageons plutôt notre rôle dans la complémentarité de ces derniers. Nous avons donc l'ambition d'intégrer ce que l'on appelle une *soft landing* aux missions de la House of Entrepreneurship. Il s'agit de prendre en charge les visites des entreprises internationales intéressées par le Luxembourg en leur montrant différents aspects du pays, tant ses facettes écono-

miques que socio-culturelles, d'une manière professionnelle, mais surtout standardisée.

Un nouvel incubateur dans le quartier de la Gare à Luxembourg-Ville ouvrira ses portes début 2018. N'en fait-on pas trop pour les start-up par rapport aux entreprises traditionnelles ?

Il est vrai que de nombreux incubateurs existent au Luxembourg, mais de nombreuses lacunes persistent pour les petites entités à projet innovant : le financement en est la première. Les banques et les *business angels* sont peu enclins à investir dans ce genre de projets ; les loyers sont élevés... Dès lors, les start-up ont du mal à se déployer en dehors des incubateurs. Le Luxembourg doit donc continuer à jouer de ses atouts pour améliorer son attractivité afin d'inciter un plus grand nombre de start-up internationales à y développer leurs projets, ce qui sous-entend aussi d'attirer et de retenir les personnes qui travaillent dans ces start-up, comme Helsinki l'a fait, par exemple.

Depuis janvier 2017, il est possible de créer une S.à r.l.-S. Ces sociétés à 1 EUR sont-elles l'avenir ?

Les S.à r.l.-S – dont le « S » signifie « Simplifiée » – ont suscité énormément d'engouement et ont mobilisé beaucoup de nos conseillers. Plus de 300 S.à r.l.-S ont été immatriculées auprès du RCSL entre janvier et juin 2017, ce qui représente +/- 10 % des créations d'entreprises. Rappelons que ces sociétés, hormis un capital de départ réduit et la dispense d'un acte notarié, ne bénéficient pas d'un processus de créa-

tion réellement simplifié. Constituer une S.à r.l.-S nécessite de passer par les mêmes formalités que pour une S.à r.l. traditionnelle (autorisation de commerce, affiliation CCSS, demande n° TVA...), ce qui signifie que le timing est sensiblement le même. Pour qu'une simplification soit effective, nous estimons qu'il aurait fallu aller plus loin dans la démarche : possibilité de créer une société en 1 heure, regroupement de toutes les formalités... et surtout de pouvoir le faire en quelques clics. Au sein de la House of Entrepreneurship nous centralisons les documents, mais le client doit les envoyer lui-même aux différents ministères et organismes. Pour créer une société actuellement, il faut remplir au minimum 7 à 8 formulaires. C'est trop et les délais de réponse sont trop longs. Un petit pays comme le Luxembourg devrait pouvoir être plus flexible en la matière en proposant un processus digital beaucoup plus efficace et moins chronophage. Si Internet sert uniquement à numériser des informations papier, quel est l'intérêt ? Nous sommes d'avis qu'il faut repenser tout le processus de création pour que les porteurs de projets puissent profiter d'un des grands avantages du digital : sa rapidité. Pour en revenir aux S.à r.l.-S, seront-elles des entreprises qualitatives dans 3 ou 5 ans ? L'avenir le dira. ☑

**Propos recueillis
par Isabelle Couset**

(1) Pour connaître les horaires de présence des partenaires, rendez-vous sur www.houseof-entrepreneurship.lu.